

Semaines d'information SUR la santé mentale

« Santé mentale et Travail » – Du 13 au 26 mars 2017 ●●●●

« Promotion de la santé au travail »



Grand public

Articles.....	2
Ouvrages.....	3
Rapports et mémoire.....	4
Sites web.....	5
Vidéos.....	5

Articles

Le réseau ANACT-ARACT. SAVOIRS 2010 ; (23) : 105-111

<https://www.cairn.info/revue-savoirs-2010-2-page-105.htm>

L'article présente l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et ses missions, dont les six axes prioritaires sont : la promotion de la santé au travail ; les mutations du travail, changements techniques et organisationnels ; les liens entre travail, compétences et développement des personnes, tout au long de la vie ; la gestion des âges, l'approche par genre et la prise en compte de la pluralité des populations au travail ; les pratiques de pilotage des conditions de travail en entreprise ; les conditions de travail, la performance durable des entreprises et le développement économique.

Promotion de la santé : un nouveau regard sur le travail. [dossier] TRAVAIL & CHANGEMENT, 2011 (339)

<http://www.fact.aract.fr/download/site-principal/document/pdf/parutions/tc339.pdf>

Penser la santé au travail sous l'angle de sa promotion n'est pas mince affaire, tant cette démarche demande une véritable révolution dans la façon d'aborder les différentes problématiques concernées. Une réflexion à mener très en amont pour gagner sur le double front du bien-être du salarié et de l'amélioration de la production en reconsidérant la relation entre travail et santé.



Promouvoir la santé des étudiants : analyses et pratiques de terrain in La santé : un défi pour les étudiants. SANTE DE L'HOMME, 2008 ; (393) : 34-42

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-393.pdf>

Dans ce numéro spécial consacré à la santé des étudiants, ce chapitre traite plus particulièrement des mesures de promotion de la santé auprès de cette population.

DAVY Florence Dir., PROVOST VANHECKE Elisabeth Dir., **Le bonheur au travail : utopie ou progrès ? [dossier]**. PERSONNEL ANDCP, 2014 ; (546) : 34-62

Si vous trouvez audacieux, voire pas sérieux, que Personnel traite du bonheur au travail alors que souffrance, stress et risques psychosociaux restent des préoccupations dans nos entreprises, alors ce dossier est fait pour vous ! Si nous n'avons pas la prétention de couvrir tous les aspects d'un sujet aussi ambitieux, nous avons délibérément souhaité qu'il constitue un recueil de réflexions et de témoignages ouvrant le champ des possibles. Les apports en psychologie, en sociologie et en neurosciences sont déjà riches. Quant aux entreprises, quelle que soit leur taille, au-delà des bonnes intentions qui les animent, les pratiques naissantes autour de ce thème du bonheur au travail prouvent qu'elles en ont aussi compris les enjeux de performance. [extrait éditio]

FORETTE Françoise, BRIEU Marie-Anne, LEMASSON Hervé, SALORD Jean-Claude, LE PEN Claude **Évaluation d'un programme de promotion de la santé conduit en entreprise.** SANTE PUBLIQUE, 2014 ; 26(4) : 443-451

<https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2014-4-page-443.htm>

Un certain nombre de travaux suggèrent que les programmes de prévention réalisés sur le lieu de travail permettent de corriger, en partie, les inégalités liées au niveau d'éducation, améliorent le contrôle des facteurs de risque et apportent des bénéfices en termes de santé.

L'objectif de l'étude « Entreprise en Bonne Santé » (EBS) est de démontrer l'intérêt pour une entreprise d'offrir un programme de prévention en santé, sur le lieu et le temps de travail afin : 1 – d'améliorer la culture sanitaire, 2 – de modifier les comportements, 3 – d'améliorer l'image de l'entreprise. [d'après résumé d'éditeur]

MORIN Estelle M., FOREST Jacques, **Promouvoir la santé mentale au travail : donner un sens au travail.** GESTION 2007 ; 32(2) : 31-36

<https://www.cairn.info/revue-gestion-2007-2-page-31.htm>

Le travail peut stimuler le bien-être psychologique des personnes. Les



recherches que nous avons menées auprès de cadres et d'employés ont permis de déterminer plusieurs facteurs qui contribuent à préserver la santé mentale : l'utilité sociale du travail, la rectitude morale du travail, l'exercice de l'autonomie, les occasions d'apprentissage et de développement ainsi que la qualité des relations professionnelles. Observation étonnante, les facteurs qui expliquent le mieux les scores de bien-être psychologique ne sont pas les mêmes que ceux qui expliquent les scores de détresse psychologique. Serait-il possible que la promotion du bien-être psychologique au travail requière des interventions différentes de celles visant la prévention des troubles de santé mentale? D'autres recherches sont nécessaires avant de conclure. Cependant, si cette observation s'avérait exacte, cela aurait des implications importantes pour la recherche future et son application à la gestion du travail. [résumé d'éditeur]

PROVOST VANHECKE Elisabeth, GEORGES Nicole, REGNAUT Eric, MEYNARD Francette, **Mobilisez-vous pour votre santé... : ...et mobilisez vos salariés ! [entretien]** PERSONNEL ANDCP, 2015 ; (561) ; 54-55



RAUTUREAU Pascal Dir., WARNET Sylvie Dir., **Maintenir et promouvoir la santé au travail [dossier]**. REVUE DE L'INFIRMIERE, 2011 ; (175) :13-27
<http://www.em-premium.com/article/685014>

Le travail peut être difficile à trouver et devient précaire dans nos sociétés chahutées par les crises économiques. Sans travail, nous pouvons être malade. D'un autre côté, le travail use prématurément les organismes des employés exposés à des risques musculo-squelettiques, chimiques, sonores ou à des accidents. Le développement des risques dits psychosociaux révèle aussi combien les organismes de travail, lorsqu'elles dysfonctionnent, contribuent à occasionner de la souffrance et sont nuisibles à la santé. La problématique de la santé au travail est inscrite à l'agenda politique et fait l'objet, depuis octobre 2009, d'un plan de prévention des risques psychosociaux assorti de directives du ministère du Travail. Une loi de réforme de la médecine du travail a été votée en juillet dernier. Dans ce contexte, l'infirmière de santé au travail doit pouvoir se positionner, au sein de l'équipe pluridisciplinaire de médecine du travail, comme un acteur central des démarches de prévention et de maintien de la santé des employés. [d'après le résumé d'éditeur]

WEISZ Sandrine, BRUN Christophe, **Rencontre avec Christophe Brun, cofondateur de Betterise : l'arrivée dans l'entreprise des solutions santé et bien-être [entretien]** PERSONNEL ANDCP 2014 ; (549) ; 64-65

Ouvrages

CHERUBINI B. **Agir pour la promotion de la santé. Une politique ouverte à l'innovation ?** Toulouse : Erès, 2011.

Les mutations actuelles des politiques de santé publique génèrent des difficultés pour asseoir efficacement sur le terrain des actions relevant de la promotion de la santé. L'objectif de cet ouvrage est de mieux les comprendre pour identifier les freins qui proviendraient des cultures professionnelles mobilisées et de réfléchir aux enjeux en termes d'action publique, de coopérations inter et intra-régionales, dans le souci d'un renouvellement attendu en matière d'éducation, de prévention, de démarches locales de santé. [Résumé d'éditeur]



WARSHAW Leon J., MESSITE Jacqueline. **La protection et la promotion de la santé**. IN Encyclopédie de sécurité et de santé au travail. Bureau International du travail, 2014.

<http://www.ilocis.org/fr/documents/ilo015.htm>

Divers textes législatifs et réglementaires ont rendu les employeurs responsables du maintien de la sécurité du milieu et des pratiques de travail, ainsi que du traitement, de la rééducation et de l'indemnisation des travailleurs victimes de lésions et d'affections d'origine professionnelle. Les

employeurs ont toutefois commencé à reconnaître, depuis quelques dizaines d'années, que l'incapacité et l'absentéisme coûtent cher, même si leur origine est extraprofessionnelle. C'est pourquoi ils ont élaboré des programmes de promotion et de protection de la santé de plus en plus complets s'adressant non seulement aux membres de leur personnel, mais également à leur famille. En inaugurant en 1987 une réunion d'un comité d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) consacrée à la promotion de la santé sur les lieux de travail, le docteur Lu Rushan, Directeur général adjoint de l'OMS, réaffirmait que cette organisation considérait la promotion de la santé des travailleurs comme une composante essentielle des services assurant la protection de la santé des travailleurs (OMS, 1988). [introduction]

Rapports et mémoire



COLLECTIF. **Groupe de travail 'Conditions de travail des étudiants, internes et assistants'. Rapport final.** Paris ; 2013 : 55 p.

http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Groupe_de_travail_-_conditions_de_travail_des_etudiants_internes_et_assistants_-_rapport_final.pdf

Le groupe de travail installé par la ministre en novembre 2012 et piloté par la direction générale de l'offre de soins (DGOS) a réalisé, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, représentants des médecins en formation, des jeunes médecins et des partenaires institutionnels, des travaux portant sur la reconnaissance de l'investissement des étudiants, internes et assistants et l'amélioration de leurs conditions de travail. Le rapport final conclut la première phase de concertation : il expose la méthodologie employée, propose un diagnostic et un programme d'actions détaillé, assorti d'un calendrier. [résumé d'éditeur]

EMEVI. **L'accès aux soins des étudiants en 2015 : 9ème enquête nationale.** 2015 : 14p.

http://www.emevia.com/sites/default/files/files/DP%20Enquete%20sant%C3%A9%202015_Acc%C3%A8s%20aux%20soins.pdf

Menée auprès d'un échantillon de 44 269 étudiants, cette enquête rend compte de leur état de santé et de leur recours aux soins, mis à mal en raison des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. [résumé d'auteur]

JABOT Françoise, MADEC Laurent. **Promotion de la santé et travail.** EHESP, 2014 : 30p.

http://www.cisme.org/wpFichiers/1/1/Ressources/File/JST/JST_2014/session2/DIAPORAMA-CONFERENCE-SESSION-2.pdf

LACHMANN H, LAROSE C, PENICAUD M, **Bien-être et efficacité au travail. 10 propositions pour améliorer la santé psychologique au travail.** Paris : Premier ministre ; 2010 : 19 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000081.pdf>

Selon une étude de la fondation de Dublin pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, près d'un tiers des travailleurs, au niveau européen, estime que sa santé est affectée par le stress ressenti sur le lieu de travail. Une autre étude du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles de l'AFSSET établit que les consultations pour risque psychosocial sont devenues en 2007 la première cause de consultation pour pathologie professionnelle en France. Destiné à l'entreprise privée, le présent rapport émet dix propositions de nature à améliorer les conditions de santé psychologique au travail : implication de la direction générale et de son conseil d'administration, formation et rôle des managers, implication des partenaires sociaux, valorisation de la performance collective, etc. [résumé d'éditeur]

Sites web



ANACT- Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

<http://www.anact.fr/>

L'Anact agit pour l'amélioration de tous les déterminants des conditions de travail qui influencent la santé des personnes au travail, ce qui passe par la prévention des risques professionnels, en particulier sous l'angle de leurs facteurs organisationnels (TMS, RPS, etc.). Elle incite les entreprises à élargir le champ de leurs actions au-delà des seules améliorations correctives en mettant en évidence le caractère hautement préventif des logiques d'anticipation qui intègrent, dès la conception des projets, les questions de parcours, d'organisation et de développement des compétences. [présentation]

EMEVIÀ - Promotion de la santé.

<http://www.emevia.com/promotion-de-la-sante>

Parallèlement au simple remboursement des soins, les mutuelles étudiantes de proximité du Réseau national emeVia agissent au cœur de la vie étudiante en faveur de la promotion de la santé. Au-delà des déclarations d'intention en matière de prévention, elles traduisent leur engagement en actions quotidiennes et concrètes au service du mieux-être étudiant. [présentation]

SIUMPPS – Médecine préventive des étudiants.

<http://www.siumpps.com/>

Site de la médecine préventive des étudiants de l'Université Paris Sorbonne. A son image chaque université française possède son propre service.

Vidéos

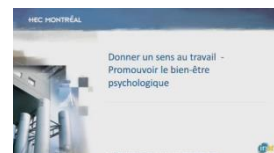
CHAMBAUD Laurent. **La prévention et la promotion de la santé.** Paris : Conférence des présidents d'universités, 2014.

http://www.dailymotion.com/video/x2cqqb0_la-prevention-et-la-promotion-de-la-sante_school

MORIN Estelle. **Donner un sens au travail - Promouvoir le bien-être psychologique.** IRSST, 2010.

<http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/video/i/100009/n/donner-un-sens-au-travail>

Différents facteurs reliés au sens au travail ont un impact sur la santé mentale au travail et l'engagement organisationnel. Ces facteurs sont corrélés avec la notion du sens au travail. Bien qu'il soit souligné que le rôle des gestionnaires est primordial pour la promotion du bien-être psychologique et de l'engagement des employés dans leur milieu de travail, force est de constater qu'ils peuvent être démunis pour agir sur la situation. Cette conférence présentera les étapes pour promouvoir le bien-être psychologique tout en stimulant l'engagement au travail. Ce contenu est disponible dans un guide qui vise à entreprendre des actions de promotion chez les gestionnaires, les employés et au sein des entreprises.



Sources : Santépsy, BDSP, Cairn, EM-Consulte, Google Advanced Search, Google Scholar, Science Direct, HAL, [Theses.fr](http://theses.fr), Sudoc, Persée.

Recherche effectuée par Cécile Bourgois, Documentaliste - CH Sainte-Marie Privas, Béatrice Gautier, documentaliste - CESAME Angers, Sophie Karavokyros, Documentaliste – Ch Valvert, Céline Lohézic, Documentaliste – CH de Blain, Catherine Roux-Baillet, Documentaliste – CH Buëch-Durance, Sandrine Valette, Documentaliste – Centre psychothérapique de l'Ain



Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer ce document, selon les conditions suivantes : **Paternité** (vous devez citer Ascodocpsy comme auteur original) – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification

